

Référentiel de compétences

Le grade de bachelier en *Graphisme* est décernée aux étudiants qui :

1. expérimentent et mettent en oeuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en x, un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
3. mettent en oeuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer en Graphisme une réflexion et des propositions artistiques ;
4. présentent une production artistique également validée en dehors du champ académique ;
5. collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données - généralement, dans leur domaine de création - en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales artistiques et éthiques ;
6. présentent leurs productions artistiques et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
7. ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.